

l'auteur de crimes, la communauté internationale a la responsabilité d'agir sur la base de critères reconnus par tous.

Nous souscrivons en outre à la recommandation du Secrétaire général visant à ce que le Conseil de sécurité adopte une résolution établissant les principes qui éclaireront ses décisions futures relatives au recours à la force.

Nous appuyons fermement la création d'une Commission de consolidation de la paix, qui comblerait une lacune manifeste dans le système des Nations Unies et qui pourrait améliorer considérablement la gestion de la situation dans les pays qui se relèvent d'un conflit et prévenir la réapparition des conflits.

Nous appuyons fermement le renforcement des mécanismes de l'ONU relatifs aux droits de la personne, notamment le Haut Commissariat aux droits de l'homme et les organes créés en vertu d'instruments internationaux, ainsi que la création d'un Conseil des droits de l'homme efficace, légitime et crédible.

Nous appuyons également la proposition visant à améliorer les efforts de financement du développement.

Sécurité internationale et gestion des crises

Le Canada et l'UE ont la même perception des grands défis en matière de sécurité internationale, à savoir le terrorisme, la menace que représente la prolifération des armes de destruction massive (ADM), les États déliquescents ou en voie de le devenir, les violations flagrantes et à grande échelle des droits de la personne, le crime organisé et la pauvreté, et appuient tous deux un multilatéralisme efficace et la responsabilité première de l'ONU pour ce qui est de maintenir la paix et la sécurité internationales, ce qui nous incite à une coopération importante, tant dans la gestion des menaces mondiales que des crises régionales.

Dans le contexte de nos efforts conjoints visant à contrer la menace mondiale que représente le terrorisme, nous sommes unis dans le soutien que nous apportons aux activités de l'ONU dans ce domaine. Nous appelons tous les États membres de l'ONU à ratifier les conventions existantes sur le terrorisme et nous espérons que la Convention générale contre le terrorisme international aboutira le plus rapidement possible. L'UE et le Canada coopéreront pour offrir une aide au renforcement des capacités de lutte contre le terrorisme (formation, assistance technique et juridique) aux autres États qui ont besoin de ressources et d'expertise pour prévenir les actes de terrorisme et y répondre.

Le Canada et l'UE travaillent en étroite collaboration dans certaines régions dans le cadre de diverses missions internationales de gestion de crises. Nous nous félicitons l'un comme l'autre de la participation du Canada aux opérations civiles et militaires de gestion de crises menées par l'UE en Bosnie-Herzégovine et en République démocratique du Congo.